

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

La couverture, le sommaire et les pages d'annonces  
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue.

LA

# SEM AINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

**L'homme qui oublie de vivre**

« Il n'y a pour l'homme que trois événements, dit LaBruyère, naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre. »

*Il oublie de vivre !* Que d'existences se dissipent en distractions inutiles et funestes, alors qu'un peu d'attention les remplirait de prières, de bonnes œuvres et de mérites ! Il suffit d'ouvrir les yeux pour trouver et d'étendre la main pour cueillir : la moisson est abondante. Ceux qui sont dociles à la voix du vrai et du bien sont les seuls qui vivent véritablement.

**L'encyclique de S.S. Léon XIII à l'épiscopat américain**

Cet important document pontifical, sur la question scolaire a été rendu public. Laissant de côté la partie historique que la plupart de nos lecteurs connaissent suffisamment, nous nous contentons de mettre sous leurs yeux le passage qui est certainement le point capital de l'encyclique :

« Toutefois, afin qu'il n'existe plus à l'avenir, dans une affaire d'aussi grave importance, aucun sujet de doute et aucune divergence d'opinions, comme nous l'avons déjà déclaré dans Notre lettre du 23 mai de l'année dernière, adressée à Nos Vénérables Frères l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique de New-York, ainsi de nouveau Nous déclarons, autant qu'il en est besoin, que l'on doit fidèlement observer les décrets que, conformément aux directions du Saint-Siège, les Conciles de Baltimore ont formulés touchant les écoles paroissiales, ainsi que tout ce qui a été prescrit touchant la même question par les pontifes romains, soit directement, soit par les Sacrées Congrégations. »

Le *tolerari posse* des écoles de Faribault et de Stillwater, reste donc ce qu'il a toujours été, malgré les interprétations erronées qu'on a voulu lui donner, la *simple tolérance de cas particuliers* ; et les décrets du troisième Concile de Baltimore seront dans l'avenir, comme par le passé, la *loi générale du pays*. La citation que nous venons de faire, met ce point parfaitement en évidence

**Départ de deux religieuses de l'Hôpital-Général de Québec  
pour Natal, Afrique**

Deux religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ont dit adieu, il y a quelques jours, à leur communauté et à leur patrie pour aller exercer la *miséricorde de Jésus* à Natal, Afrique.

Voici les circonstances qui ont déterminé le premier départ de religieuses canadiennes pour ces missions lointaines. Les *Hospitalières de la Miséricorde de Jésus* (Augustines), de Pont-l'Abbé, France, à la demande et sous la direction de Mgr Jolivet, O. M. I., Vicaire Apostolique de Natal, fondèrent une première maison en Afrique, au mois d'octobre 1891. Quelques mois plus tard, poussées par cette charité apostolique qui soigne les corps en vue surtout de sauver les âmes, elles ouvraient dans cet immense vicariat apostolique un second hôpital. Elles comptaient, et avec raison, sur le zèle de leurs sœurs de France et du Canada, pour les aider dans cette belle œuvre. « J'aime à penser, écrit la supérieure à ses sœurs du Canada, j'aime à penser que dans un avenir plus ou moins éloigné, le Sacré-Cœur vous inspirera, mes bonnes mères, de déverser votre trop plein ou votre superflu sur cette chère mission de Natal qui, du reste, à plus d'un titre, est un peu sœur de la vôtre. Vous restez Françaises par le cœur, et nous aussi..... Vous êtes Anglaises par nation et nous aussi..... En nous exilant loin de notre commune et toujours chère patrie, n'avons-nous pas eu le même but et la même fin ?..... Pourquoi donc ne réunissons-nous pas nos efforts et notre dévouement sur le même champ de bataille ?..... Si vous saviez tout le bien qu'il y a à faire ici..... Combien on voudrait pouvoir se multiplier !..... Nous pourrions bien dire aussi dans notre petite sphère : « La moisson est grande, et les ouvriers sont rares. » Demandez donc avec nous, Mères et Sœurs bien-aimées, Canadiennes, Françaises ou Africaines, peu importe ! Nous ne faisons qu'un cœur et qu'une âme en Dieu, demandons donc toutes-ensemble que le divin Maître veuille bien envoyer des ouvriers et des ouvrières à sa Vigne de Natal.....

J'espère que notre bienheureux Père saint Augustin se constituera l'avocat de notre cause ; car enfin, Natal est un petit coin de l'Afrique, son ancienne patrie que les joies et le bonheur même du ciel ne sauraient lui faire oublier.

Ces nobles accents ont trouvé de l'écho dans le cloître canadien. On s'est souvenu plus vivement de l'ardente charité des religieuses missionnaires du dix-septième siècle, à qui nous sommes si redevables et la parole de Notre-Seigneur : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement, » a semblé un ordre, on a obéi.

Allez sans crainte, généreuses épouses de Jésus ! *N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole ? et néanmoins il n'en tombe aucun sur la terre sans l'ordre de votre Père. Pour nous les cheveux mêmes de noire tête sont tous comptés. Ne craignez donc point.* (Math. X, 29, 30.)

Natal est une petite colonie anglaise située presque à l'extrémité sud-est de l'Afrique, et dont la population est de 424,515 Ames, composée comme suit : 35,455 blancs, descendants des Boërs, de colons anglais et allemands, 27,280 indiens et 361,780 noirs pur sang. La capitale est Pietermaritzburg. La colonie, indépendante depuis 1856, est administrée par un gouverneur nommé par l'Angleterre et assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif de 28 membres. Elle possède un réseau télégraphique relié à l'Angleterre par un câble de Natal à Mozambique. Une voie ferrée, qui part de Natal pour aboutir à Johannesburg dans le Transvaal, d'où elle se rattacherait au réseau du Cap vient d'être inaugurée. Ce pays a été conquis sur les Cafres par les Zoulous au commencement de notre siècle, et les premiers colons anglais commencèrent à y arriver vers 1825 et construisirent Port-Natal.

Répertoire des missionnaires, curés et vicaires de Saint-Joseph de la Beauce, de 1738 à 1893

MISSIONNAIRES :

1	R. P. François Carpentier.....	Réc.	1738-1741
2	“ Hyacinthe Amiot.....	“	1744-1745
3	“ Le Clerc.....	“	1747-1748
4	“ Alexis Duburcq.....	“	1748-1750
5	“ Bonaventure.....	“	1750-1753
6	“ Justinien Constantin.....	“	1753-1760
7	“ Didace Cliche.....	“	1760-1762
8	“ François Théodore .....	“	1762-1768

## CURÉS:

1	MM., Jean-Marie Verreau.....	1766-1783.
2	" L.-M. Jean.....	1783-1785
3	" Antoine Lamothe.....	1785-1817
4	" Arsenault.....	1817-1823
5	" B.-B. Decoigne.....	1823-1829
6	" Louis Poulin.....	1829-1843
7	" C.-E. Poiré.....	1843-1846
8	" François Morin.....	1846-1847
9	" Frédéric Caron.....	1847-1851
10	" Antoine Racine.....	1852-1853
11	" David Martineau.....	1853-1856
12	" James Nelligan.....	1856-1868
13	" N.-H. Constantin..... Desservant	1868
14	" L.-J. Gagnon..... "	1868
15	" Louis-Antoine Martel..... Curé	1868-1885.
16	" F.-X. Gosselin..... "	1885.

## VICAIRES:

1	MM., Louis Parent.....	1802-1803
2	" Jos. M. Pâquet.....	1828
3	" Antoine Gosselin.....	1828-1829
4	" Edouard Montminy.....	1834-1835
5	" Narcisse-J. Gauvin.....	1859-1860
6	" E. Roy.....	1860-1864
7	" D. Morisset.....	1864-1865
8	" F.-X. Delâge.....	1865-1867
9	" N.-H. Constantin.....	1867-1868
10	" L.-W. Barabé.....	1869-1870
11	" B.-Claude Guy.....	1870-1871
12	" B.-E. Leclerc.....	1871-1873
14	" Paul Dubé.....	1873-1874
14	" P.-Théod. Delagrave.....	1874-1877
15	" Louis-L. Quézel.....	1877-1881
16	" J.-B.-G. Boulet.....	1881-1882
17	" Alfred Boissinot.....	1882-1888
18	" Léon Rochette.....	1888

## BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements pour l'envoi de *l'Annuaire de l'Université Laval*, numéro 37. Ce nouveau volume, à part les renseignements ordinaires, renferme bon nombre de documents précieux pour l'histoire et pleins d'intérêt.

Un démenti officiel au sujet de la question des écoles de Manitoba

On lit dans une lettre ouverte de Mgr Taché à M. Tarte :

« Si je comprends bien les citations précédentes, elles veulent dire :

« 1<sup>o</sup> Qu'à l'occasion des élections de 1891, l'hon. M. Chapleau, au nom du Cabinet Fédéral, entra en négociations avec moi à Montréal.

« 2<sup>o</sup> Qu'il fut convenu que le gouvernement ne désavouerait pas l'Acte des Ecoles, vu surtout que cela compromettrait Sir John Macdonald vis-à-vis l'élément Tery.

« 3<sup>o</sup> Qu'en retour de cette concession de la part de l'archevêque de Saint-Boniface, le gouvernement s'engageait, comme gouvernement, à prendre en main la cause des écoles catholiques, si toutefois les décisions des tribunaux étaient contraires aux intérêts de la minorité.

« 4<sup>o</sup> Que cet arrangement, entre le gouvernement et moi, fut consigné par écrit; que le rapport de Sir John Thompson fut rédigé en conformité de cet arrangement, le gouvernement ayant promis de publier des promesses publiques et formelles qui seraient la confirmation solennelle des engagements pris alors.

« Eh bien ! Monsieur, si c'est là ce que vous avez dit ou voulu dire, dans les discours et écrits que j'ai cités plus haut, je regrette d'avoir à vous informer qu'il n'y a pas un mot de vérité dans vos assertions, je regrette de vous contredire et je regrette de répéter ma contradiction, mais enfin, pourquoi avez vous dit et pourquoi avez-vous répété des choses qui ne sont pas vraies ? »

### **Théologie populaire**

#### *De l'incarnation et de la rédemption*

« Incarnation » signifie prendre chair, devenir corps. Ici, ce mot veut dire que Notre Seigneur s'est fait chair, et qu'il a pris un corps semblable au nôtre en se faisant homme. « Rédemption » veut dire rachat. Prenons un exemple. Les esclaves sont des hommes ou des femmes qui sont la propriété de leurs maîtres, de la même manière que le sont les maisons, les vaches et les autres animaux. On les achète et on les vend; ils ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services, et on ne leur donne rien de plus que la nourriture et le vêtement. Comme ils ne gagnent rien, ils ne peuvent jamais racheter leur liberté, et

si quelque fois ils deviennent libres, c'est toujours à un autre qu'ils doivent ce bienfait. Supposons maintenant que je sois dans un pays où l'esclavage est en vigueur. Je suis libre, mais j'ai besoin de cent piastres; je vends ma liberté à un propriétaire d'esclaves, pour cette somme que je dépense aussitôt que je l'ai reçue. Je deviens alors sa propriété, son esclave, et comme je ne gagnerai jamais de salaire, je ne pourrai jamais, non plus, racheter ma liberté. Aucun autre esclave ne pourra m'aider puisqu'ils sont tous dans la même condition que moi, et si je deviens libre, ce sera un homme libre qui paiera pour moi. Cette comparaison représente exactement la condition dans laquelle tous les hommes se trouvaient avant que Notre Seigneur les eût rachetés. Adam, en commettant le péché, s'était vendu et avait vendu tous ses enfants au démon, et en conséquence, ils étaient devenus esclaves. Ils ne pouvaient gagner aucun salaire spirituel; c'est-à-dire n'avoir aucune grâce de Dieu pour racheter leur liberté; et comme tous étaient esclaves, aucun d'eux n'en pouvait racheter d'autres. Alors, Notre Seigneur vint Lui-même nous racheter au prix de sa vie en rependant pour nous son sang sur la croix. Non seulement il nous a rachetés, mais il nous a encore donné les moyens de nous racheter nous-mêmes, si, par malheur, nous tombons de nouveau dans l'esclavage du démon, dans le péché. Il nous a laissé le sacrement de Pénitence auquel nous pouvons recourir comme à une banque, et recevoir assez de grâces de Notre Seigneur pour nous racheter du péché, — grâces qu'il nous a méritées et qu'il a déposées pour nous entre les mains de son Eglise.

**Mgr P.-W. Manogue, évêque de Sacramento**

Né en Irlande, en 1831; émigra à Chicago, en 1856; fit son cours de théologie et de philosophie à l'Université de Sainte-Marie du Lac, et partit ensuite pour le Nevada, où il se livra à l'exploitation des terrains miniers qu'il abandonna quelques années après pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Ordonné prêtre en 1861, il revint aux Etats-Unis en 1862 et fut nommé curé de Virginia City qui comprenait alors tout l'Etat de Californie. Après avoir été plusieurs années vicaire général de Grass Valley, il fut nommé en 1880, coadjuteur de l'évêque de ce diocèse, auquel il succéda en 1884, et devint en 1886, le premier évêque de Sacramento.

Ce jeune diocèse compte 43 prêtres, 74 églises, 67 stations, 3 orphelinats, 1 hôpital et 25 à 30,000 catholiques.

## Les erreurs du recensement de 1891

Le *Moniteur Acadien* vient de publier, sur le recensement de 1891, une lettre de M. Rameau dont nous détachons les passages suivants :

1891.		Acadiens.
Population catholique de la Province.	Nombres présentés par M. Johnson.	Nombres rectifiés par M. Rameau.
691 Albert,	10	45
2,750 Carleton,	40	350
2,813 Charlotte	5	
3,107 Kings,	8	
1,089 Queens,	24	
7,337 St Jean, ville,	67	environ
7,851 St. Jean, comté,	62	500
713 Sunbury;	31	
4,170 York,	239	1,000
17,047 Westmorland,	13,176	13,400
17,136 Kent,	14,907	14,500
12,438 Northumberland,	3,303	3,500
22,327 Gloucester,	18,931	18,800
4,393 Ristigouche,	2,713	3,000
12,269 Victoria,	7,751	11,600
115,961	Totaux, 61,769	65,695

Ce tableau nous apprend qu'il y avait, dans le Nouveau-Brunswick, en 1891, par suite des rectifications faites sur le comté de Victoria et dans les neuf districts du sud, 3,926 Acadiens de plus que ceux qui ont été inscrits dans le recensement officiel, même après les corrections forcées que les énumérateurs ont été obligés de subir dans les districts du golfe Saint-Laurent, corrections qui ont si fortement scandalisé cet étrange *statisticien* qui présidait à leurs opérations; statisticien de comédie, plus ingénieux qu'instruit, mais moins honnête encore.

Il résulte du présent travail que le nombre des Acadiens, qui s'élevait à 56,635 habitants, dans le Nouveau-Brunswick, en 1881, présentait en 1891, une augmentation de 9,060 âmes soit un gain de 60% en dix ans.

Mais d'autre part, comme la population totale du Nouveau-Brunswick est restée absolument stationnaire durant cette période, il est visible que la population Anglo-saxonne a perdu plus de 9,000 âmes. Cette perte se décompose ainsi :

Les Anglais protestants ont perdu 6,800 âmes et les catholiques Anglais 2,190; les catholiques Acadiens ont donc fourni tout seuls toute l'étoffe du progrès. Cette observation, faite à la suite

de plusieurs autres analogues, tend à démontrer que dans le nord-est de l'Amérique, c'est le peuple Franco-Américain qui est le facteur principal et solide du progrès de l'Église Catholique. Ce fait se recommande aux réflexions de Mgr Ireland et de ses amis.

Voici maintenant le tableau général des fraudes de ce fameux recensement :

« Mes amis et moi, écrit M. Rameau, nous avons fait ici tous nos efforts, pour reconnaître et démontrer les soustractions et substitutions qui ont été opérées au détriment des Canadiens ; nous nous sommes entourés de correspondances et de documents de toutes sortes, qui nous permettent d'évaluer à 55,000 âmes au minimum, ceux qui ont été soustraits au contingent Français, et reportés frauduleusement au compte des Anglais, savoir : Sept mille dans le Manitoba ; cinq mille dans les Territoires ; trente mille dans l'Ontario ; quatre mille dans le Nouveau-Brunswick et de huit à dix mille dans la Nouvelle-Ecosse. »

Ces chiffres, ainsi que la petite note que M. Johnson a été forcé d'insérer à la première page de l'un des volumes du recensement, ne peuvent manquer de faire passer son nom à la postérité.

### Le Prêtre et le Bandit

(Suite et fin)

—Je le sais.

—J'ai vécu de vol comme un bandit.

—Je le sais.

Il se fit un silence. En proie à une suprême émotion qu'il parvenait mal à contenir, l'abbé Martin attendait.

Soudain Jean tomba à genoux la face contre la terre de la tombe et cria dans un sanglot :

—Pitié ! je me repens.

Le prêtre hésita : n'était-ce point une comédie ? Il toucha l'épaule de Jean.

—Se repentir est bien, dit-il, mais ce n'est pas assez.

L'autre brusquement se redressa la figure changée, les yeux animés.

—Oui, fit-il, très vite, expier ! j'y ai pensé ! la dénonciation .....le baignoire ou l'échafaud.....oui, peut-être !.....mais la petite !.....je ne peux pas, je ne peux pas.

Je comprends, dit le prêtre, mais à défaut de la justice des hommes il faut satisfaire la justice de Dieu.

—Que faire ?

—Partir d'abord. Partir, car ici tout travail est impossible pour toi, et le travail est le purificateur suprême.

—Mais la petite, c'est encore l'abandonner ?

—Sois sans crainte, le bien du prêtre est le bien des pauvres et des orphelins. Pars donc, et travaille et si parfois tu te sens défaillir, songe à l'enfant qui attend ton retour. Et puis dans longtemps, peut-être très longtemps, quand tu auras peiné sans relâche, pleuré et souffert, quand tu auras apaisé la colère du Dieu qui est aussi le Dieu de bonté, alors tu reviendras, et peut-être trouveras-tu sinon la paix, du moins l'adoucissement du remords.

Jean écoutait, tandis que deux larmes lentes tombaient de ses yeux.

Quand le prêtre eut cessé de parler, Jean, gravement, se découvrit et de nouveau s'agenouilla sur la tombe, non plus comme tout à l'heure en une prosternation affolée, mais dans un recueillement profond et humble.

Il demeura ainsi quelques minutes.....L'abbé Martin, debout, pria. Enfin Jean se releva. Alors, timide, hésitant, il balbutia :

—Monsieur le curé, je vais partir, et je ne sais pas si je reviendrai jamais. Je ne puis pas vous demander votre bénédiction, mais.....voulez-vous me permettre de vous embrasser ?

L'abbé Martin lui ouvrit ses bras.

Et ces deux hommes, le vénéré et le maudit, demeurèrent un instant enlacés sentant battre leurs cœurs émus.

## X

Des mois, puis des mois passèrent sans que l'on eût aucune nouvelle de Jean. Déjà l'automne brumeux revenait en frissonnant dans la campagne nue.

Selon sa promesse, l'abbé Martin s'occupait de Françoise et de l'enfant, s'appliquant, autant que ses faibles ressources le lui permettaient, à ce que jamais le nécessaire ne leur manquât. Il ne se passait guère de jour qu'il ne vint les visiter, puis, le soir, quand la nuit tombait, souvent on pouvait le voir au milieu du cimetière debout sur la tombe du vieux Traub.

À l'entrée de l'hiver, l'abbé Martin reçut une lettre portant le timbre de l'une des villes les plus extrêmes du Sud Oranais. Il l'ouvrit, elle ne contenait que ces mots :

« Je n'oublie pas, veillez sur la petite, priez pour moi. »

Le soir, l'abbé Martin demeura plus longtemps que de coutume sur la tombe, et quand il rentra, Jeannette crut s'apercevoir qu'il avait pleuré.

Puis, de nouveau le silence se fit et le printemps revint, sans que Jean ait donné signe de vie.

## XI

Un dimanche d'avril, le premier coup de la messe tintant au clocher, l'abbé Martin s'appretait à sortir quand le facteur entra dans la cuisine du presbytère et remit une lettre et un paquet. L'un et l'autre venaient d'Algérie; mais l'abbé Martin ne reconnut pas l'écriture des suscriptions. Il ne put maîtriser un tré-saillement et d'une main hâtive rompit l'enveloppe et lut ceci :

« En vous écrivant, M. le curé, j'accomplis les dernières volontés d'un camarade, votre paroissien, mort ce matin à l'ambulance, de blessures reçues dans un récent engagement avec les Touaregs.

» Suivant son désir, je dois vous retracer ce que je sais de sa vie depuis son entrée au corps; et surtout de la manière dont il est mort.

» Dès son arrivée au régiment, il y a treize mois. Traub se montrait réservé, taciturne même; jamais il ne se mêlait aux discussions, jamais il ne s'attardait à la cantine; il acceptait sans récriminer les plus rudés corvées, prenant même celles des autres.

» Dans ses rares instants de liberté, il s'asseyait à l'écart, silencieux, et, la tête dans ses mains, s'absorbait en lui-même. C'était un bon soldat et un bon camarade, bien que nul ne le connût vraiment.

» Caporal après six mois de service, il venait de passer sergent quand, en janvier dernier, notre régiment fut désigné pour aller réprimer un soulèvement de quelques tribus du Sud.

» Dans cette guerre d'escarmouches, porté plusieurs fois à l'ordre du jour pour son sang-froid et son courage, Traub venait d'être proposé pour la médaille militaire.

» Avant-hier matin, un fort parti de cavaliers arabes ayant été signalé vers l'Est, le régiment reçut l'ordre de pousser une reconnaissance et de refouler l'ennemi loin des douars alliés.

» Un peloton, dont Traub et moi faisons partie devait, sous les ordres d'un sous-lieutenant, éclairer la marche. A un moment, la route que nous suivions se trouvait encaissée entre deux crêtes presque à pic, et cela sur une longueur de plus d'un kilomètre. C'était un passage dangereux mais qu'on n'eût

» pu éviter que par un détour de plusieurs heures. D'ailleurs  
 » l'ennemi était encore loin ! après une hésitation l'officier com-  
 » manda :

» En avant ! A peine avions-nous franchi la moitié du défilé  
 » qu'une fusillade éclate sur nos têtes et que des balles sifflent  
 » autour de nous. Nous étions attaqués ! A la première déchar-  
 » ge, l'officier chancelle et tombe en criant : Traub, prenez le  
 » commandement et sauvez les hommes ! Avancer ou reculer  
 » était également impossible, nous eussions été massacrés avant  
 » d'atteindre l'entrée de la gorge. Alors Traub eut une inspira-  
 » tion désespérée. Il saisit d'une main le revolver de l'officier,  
 » prend sous l'autre bras le cadavre, pris montrant le flanc droit  
 » du ravin il commande : A la baïonnette ! et s'élançe le pre-  
 » mier. Nous montons, nous accrochant des mains et des genoux  
 » sous une grêle de balles, mais quand nous atteignons le plateau,  
 » l'ennemi surpris de notre audace s'enfuit en désordre. Par  
 » miracle, nous n'avions perdu personne. Traub couche le corps  
 » de l'officier à terre, puis il me dit : J'ai exécuté l'ordre, j'ai  
 » sauvé les hommes : je n'ai plus rien à faire, remplace-moi.  
 » Et il s'affaisse.

» Alors seulement, nous nous apercevons qu'il perd son sang  
 » par trois blessures. A cet instant nous entendons les clairons  
 » du régiment accourant au pas de charge. J'explique au colo-  
 » nel ce qui s'est passé et lui montre les deux corps couchés côte  
 » à côté, celui de l'officier mort, celui de Traub mortellement  
 » blessé. Alors le sabre abaissé vers eux, debout sur ses étriers-  
 » tandis que les tambours battent aux champs, le colonel fait  
 » présenter les armes.

» Hier matin, à l'ambulance, le colonel remit à Traub la mé-  
 » daille. Traub eut un pâle sourire et murmura : Merci, mon  
 » colonel, je ne la porterai pas, mais il est au pays quelqu'un à  
 » qui elle fera plus plaisir qu'à moi-même.

» Le soir, il me fit appeler et me dit : Camarade, je ne passerai  
 » pas la nuit. Voici ce que je te demande : demain tu écriras au  
 » curé du village, l'abbé Martin, à Corcy, dans les Vosges, tu  
 » lui conteras comment j'ai vécu ici, comment je suis mort, tu  
 » lui enverras ma médaille et tu lui diras—retiens bien—: Il a  
 » lutté, il a pleuré, il a souffert, et il est mort en se repentant.  
 » Adieu, camarade.

» Monsieur le curé, je n'ai pas compris ces dernières paroles,  
 » mais je vous les transcris telles qu'il me les a dites. Je vous  
 » envoie aussi sa médaille : ce fut la récompense d'un brave,

« Enfin, je sais que M. l'aumonier l'a visité cette nuit, quelques heures avant sa mort.

« Veuillez agréer..... »

Signé: RIGOT,

*sergent au 1er étrangers.*

.....  
 Avant de monter à l'autel, l'abbé Martin se tourna vers ses paroissiens :

Mes frères, dit-il, Notre-Seigneur a pardonné au bon larron : priez avec moi pour qu'il pardonne à ceux qui ont travaillé à racheter leurs fautes, et qui sont morts en implorant la clémence de Dieu.

Sa voix tremblait.

Et dans le grand silence de l'église, un sanglot éclata.....

Françoise venait de tomber à genoux.

ETIENNE DE BESANGENET.

#### A travers le monde des nouvelles

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Valier, le 17 ; à Saint-Pierre Baptiste, le 19 ; à Saint-Laurent, le 21.—La polémique aigre-douce entre M. l'abbé Baillargé et M. Fréchette est terminée. Si le premier a été épluché, le second a été littéralement tondu ; et son accusation « Montrez-moi le collège classique où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire », reste encore à prouver.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décrété qu'il n'était plus nécessaire d'être catholique pour être membre de cette association. Le programme anti-national s'exécute graduellement. Le Congrès dit national a aussi émis un projet d'union entre « l'Alliance française » et notre société de Saint-Jean Baptiste. Or, l'Alliance française, comme nous l'avons déjà dit, a été condamnée par l'archevêque de Port-Louis, et le Saint-Office l'a exhorté à persévérer dans sa manière d'agir en empêchant les fidèles de se joindre à cette société.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est certainement entrée dans une très mauvaise voie.—La lettre de Mgr Taché à un certain neveu, publiée par M. Tarte comme pièce de conviction, n'est pas même un commencement de preuve qu'il y ait eu compromis entre Mgr Taché et le gouvernement au sujet des écoles de Manitoba. Le démenti de l'archevêque de Saint-Boniface subsiste tout entier.—Un journal, par plaisanterie sans doute, a annoncé que les 16 collèges affiliés à Laval deviendraient purement et simplement des collèges commerciaux et que le Séminaire de Québec seulement donnerait un cours classique. Il n'est pas nécessaire de couper les ailes de ce phénoménal canard.